

ECOLE PUBLIQUE  
49 Route du Village  
74800 SAINT SIXT  
04 50 03 30 29

**PROCES – VERBAL**  
**CONSEIL D'ECOLE du 1<sup>er</sup> trimestre**

**mardi 6 novembre 2018**

**Présents :**

Mme Baud (élue chargée des affaires scolaires de la mairie)  
Mme Tissot (directrice),  
Mmes Consigny, Vailly, Cornillet et Messieurs Portes et Bouvard (enseignants)  
Mme Reffo éducatrice de l'IME  
Mme VILLARD, directrice de l'IME  
Mmes Girard, Boulard, Fattaz et Jayr (parents d'élèves élus)  
M.Martinet, représentant des parents de la classe Sésame  
Mme Marcadet (DDEN Intérimaire)

**Excusés :** M.Mayol (Inspecteur de la circonscription de Bonneville), M.Harmand (maire de Saint-Sixt)

**Secrétaire :** ( Mme Vailly enseignante)

Madame TISSOT, directrice de l'école, souhaite la bienvenue à l'ensemble des personnes présentes et propose un tour de table pour que chacun se présente.  
Puis elle excuse les personnes citées ci-dessus.

**1/ Présentation des membres du Conseil d'Ecole et attributions de ce conseil :**

- rappel des attributions du conseil :

Le Conseil d'Ecole est composé :

- de l'IEN (de droit)
- du Maire et/ou de son représentant chargé des affaires scolaires
- des enseignants
- des parents d'élèves élus: quatre titulaires et quatre suppléants qui remplacent les titulaires en cas d'absence. Cette année, il y a quatre titulaires et trois suppléants.
- du Délégué Départemental de l'Education Nationale (DDEN) : Mme Tissot explique que le DDEN est nommé officiellement par l'Inspection Académique, qu'il n'est ni enseignant, ni parent d'élèves mais qu'il s'agit d'une personne neutre qui peut intervenir en tant que médiateur souvent entre les municipalités et les enseignants. Son rôle est de vérifier les conditions de vie des élèves notamment dans un souci de sécurité en visitant les locaux chaque année. Il a également un droit de regard sur le péri-scolaire. Il est au service de l'école.

Mme Tissot remercie Mme Marcadet de bien vouloir s'occuper de l'école de Saint-Sixt durant cette nouvelle année scolaire. Mme Marcadet annonce qu'il devrait y avoir quelqu'un de nommé l'an prochain .

Le conseil d'école se réunit trois 3 fois par an, une fois par trimestre pour aborder des questions sur l'organisation de la vie de l'école. Il vote le règlement intérieur de l'école au 1<sup>er</sup> conseil.

## 2/ Effectifs actuels et répartition des classes :

A cette rentrée 2018, 85 élèves sont inscrits à l'école de Saint-Sixt dont 8 viennent d'une autre commune. A ces élèves s'ajoutent les 9 élèves de la classe Sésame, notifiés par la MDPH à temps plein à l'IME l'Espoir de Bonneville mais non inscrits à l'école donc non comptabilisés.

Les effectifs sont stables.

Les 4 classes ont des cours doubles : la directrice rappelle que les répartitions sont toujours difficiles à faire avec des cohortes inégales mais que les classes sont constituées pour former des groupes homogènes et pour le bien de tous les enfants. Car certains parents d'élèves de CE1 n'ont pas compris pourquoi leur enfant était inscrit dans la classe de CP/CE1. La directrice a rassuré ces parents en leur redisant bien que chaque élève suivait son niveau de classe quelque soit la composition de la classe.

CP/CE1 : Mme Vailly : 14 et 6 soit 20 élèves

CE1/CE2 : Mme Tissot et M.Bouvard : 13 et 10 soit 23 élèves

CE2/CM1 : Mme Consigny : 7 et 13 soit 20 élèves

CM1/CM2 : M.Portés : 8 et 14 soit 22 élèves

Deux élèves ont déménagé pendant les vacances de la Toussaint : à ce jour, 83 élèves sont inscrits.

Cependant les effectifs sont en baisse pour les deux années à venir :

2019/2020 : 8 CP arrivants et 14 CM2 sortants et pour 2020/2021 : 15 CP arrivant et 21 CM2 sortants.

Mme Baud explique qu'un programme de 24 logements est en cours et sera effectif à la rentrée 2020. De même, chaque année il y a de nombreuses demandes de dérogations extérieures que la mairie refuse mais s'il y avait une menace de fermeture, la mairie aurait la possibilité d'accepter ces demandes.

## 3/ Le règlement intérieur de l'école :

Mme Tissot propose un règlement intérieur puisque l'école n'en n'avait pas jusqu'à présent. Ce règlement se base sur le règlement départemental des écoles primaires.

Divers points sont proposés :

horaires des cours, propreté et hygiène, absences, sécurité, goûters, PAI, discipline et signes religieux

Après lecture et discussion de certains points, **le règlement est voté à l'unanimité. Il sera distribué aux familles pour lecture et signature.**

## 4/ Les activités pédagogiques :

### **Bilan 1<sup>ère</sup> période :**

- comme chaque année au mois de septembre toutes les classes de l'école ont couru pour l'association Karya pour venir en aide aux enfants népalais (vendredi 28 septembre). A eux tous (parents également présents, enseignants), ils ont réalisé 1822 tours de stade soit 728 km. Les enfants apprécient énormément ce moment et se donnent à fond pour récolter le maximum d'argent. Les coureurs ont réalisé sur le journée entière 22969 tours soit 9187 km et ont permis de verser à Karya 1200 € : une très belle journée de solidarité. Puis l'école a disposé de l'exposition de cette association montrant la vie des écoliers au Népal et une bénévoles de l'association est venue un après-midi à l'école pour répondre aux questions des élèves et leur montrer un DVD sur le parcours des enfants népalais recueillis par l'association. Les élèves sont entrain de faire des dessins qu'ils enverront au Népal par le biais de l'Association.
- tous les élèves de CE2, CM1 et CM2 sont allés à la MJC dans le cadre des activités d'Arts Visuels voir une exposition de l'artiste Thierry Boutonnier qui fait de la sculpture sociale. Le conte « Jack et le haricot magique » était le fil conducteur de cette exposition. Les élèves ont eu une visite guidée puis un atelier créatif. Un retour positif des élèves même s'ils ont été surpris au départ par une découverte de l'exposition plus directive que ce qu'ils avaient l'habitude de faire à la MJC.
- le passage des foulées mardi 9 octobre : conclusion du cycle endurance où l'on demande aux enfants de courir de plus en plus longtemps et de plus en plus vite. Lors de ces foulées les élèves se font un

contrat avec eux-mêmes en pariant sur une distance et une durée de course en fonction des possibilités de chacun et non en fonction de l'âge. Les CM organisent la veille et le jour même cette rencontre en balisant le terrain, en s'occupant du secrétariat, de la collation etc...) Une grande solidarité est observée avec les élèves Sésame qui sont soutenus, encouragés tout au long de leur course. Les élèves de la classe Sésame aiment beaucoup cette journée. La mairie a également donné son autorisation pour cette course en balisant l'extérieur de l'école. Cette année, pas d'autres écoles invitées à cause des travaux de l'école.

Cette année, le beau temps était au rendez-vous.

L'équipe enseignante remercie vivement tous les parents qui se sont associés à cette journée car elles nécessitent un taux d'encadrement important et les parents se sont bien mobilisés aussi bien pour aider que pour venir applaudir, encourager, photographier les coureurs.

- la finale secteur de la course longue USEP au lac de la CPOAC à Bonneville: une belle matinée ensoleillée mercredi 17 octobre avec beaucoup de parents accompagnateurs. 23 élèves étaient inscrits à cette course : les CP-CE1 partent en ligne et sont classés à l'arrivée tandis que les CE2/CM1/CM2 font une course contre la montre. Parmi les grands, 8 élèves se sont qualifiés pour disputer la finale départementale qui aura lieu le samedi 17 novembre à MOTZ (à confirmer à cause d'un mouvement de blocage des routes annoncé) : toutes les informations pratiques pour s'organiser sont sur le blog de l'école.
- évaluations nationales CP et CE1 : ces évaluations ont été mises en place à cette rentrée 2018 pour apprécier les acquisitions et les besoins des tous les élèves de CP et de CE1 en français et en mathématiques. Elles vont permettre de faire le point sur le dispositif « CP et CE1 dédoublés » mis en place dans les écoles situées en REP +  
Au CE1 : 4 domaines évalués en français : compréhension à l'oral, compréhension des textes à l'écrit, lecture à voix haute et orthographe  
Et 4 domaines également en mathématiques : connaissance des nombres et le calcul jusqu'à 100, la résolution de problèmes et la géométrie  
Au CP : 3 domaines en français : la connaissance des lettres, la connaissance des sons et la compréhension du langage oral. Et 3 domaines en mathématiques : la connaissance des nombres jusqu'à 10, la compréhension des nombres (dénombrer, comparer) et la résolution des problèmes.

La passation de ces évaluations reste difficile à mettre en place pour les classes à double niveau et très longue, contrairement à ce que le ministère avait annoncée aux enseignants. Les élèves de CE1 auraient pu être regroupés pour passer les évaluations : organisation à réfléchir pour une prochaine fois.

La saisie des résultats a été également très longue pour les enseignants et le logiciel n'a pas très bien fonctionné. Les résultats de certains élèves sont d'ailleurs toujours en attente.

Les parents seront destinataires en fin de semaine des résultats (les 3 livrets des élèves et une feuille de résultats en maths et une en français) et si besoin un rendez-vous sera proposé par les enseignants pour présenter aux parents les dispositifs offerts par l'école pour aider les élèves en difficulté à progresser dans les domaines évalués.

Les élèves de CP repasseront d'autres évaluations en février 2019.

- Le bilan scolaire du 1er semestre se fera mi-janvier : chaque famille sera reçu par les enseignants. Les parents devront prendre rendez-vous via un planning établi par l'école. Le bilan de fin d'année aura lieu mi-juin.

### **Les activités à venir :**

- Commémoration du 11 novembre : une quarantaine d'élèves seront présents dimanche pour célébrer le 100<sup>ème</sup> anniversaire de l'armistice de la 1<sup>ère</sup> guerre mondiale. A 11h00 les cloches sonneront 11 minutes puis le maire lira le message officiel du Président de la république. Après l'appel aux morts, le dépôt de gerbes et une minute de silence, les élèves chanteront la Marseillaise. La commémoration se terminera par l'écoute de l'hymne européen et un verre de l'amitié sera offert par la mairie.

- L'USEP du pays Rochois a proposé un kit escrime tournant sur les écoles : les classes de CE2/CM1 et de CM1/CM2 ainsi que 3 élèves de la classe Sésame partageront ce kit avec l'école de Saint-Laurent pour faire un cycle escrime de 4 semaines. Chaque élève sera équipé d'un plastron, d'un masque et d'un sabre en plastique pour apprendre les premiers rudiments de l'escrime. M.Portes a participé à une animation pédagogique escrime afin de mener les séances d'escrime.  
Une rencontre USEP sera à organiser avec les 2 classes participantes de l'école de Saint-Laurent à la fin des 4 semaines sous la forme d'un petit tournoi par équipe de 4 certainement à la salle des fêtes de Saint-Laurent.
- Dispositif Choupachou : c'est une action de prévention ayant comme objectif de sensibiliser les enfants à la maltraitance et aux agressions sexuelles présenté aux élèves de CE1 depuis l'an dernier. Cette année ces élèves (qui sont au CE2) bénéficieront d'une dernière séance le 26 novembre. Les élèves de CE1 bénéficieront de leurs 2 séances au mois de mai 2019.  
Ce dispositif est mis en place par le Conseil départemental en partenariat avec l'Education Nationale.
- Séances à la patinoire renouvelées cette année encore pour les élèves de CE2 et de CM1 et les élèves de la classe Sésame : 4 séances sont programmées : elles auront lieu les lundis et jeudis à partir du 10 décembre de 13h45 à 14h45.
- Ski de fond : pour les CE2/CM1 et CM2 les séances sont programmées pour fin mars au Plateau des Glières : 4 journées consécutives : jeudi, vendredi, lundi et mardi.  
Pour les CP/CE1 : 3 séances auront lieu aux Brassés à partir de fin janvier et une séance en février et une en mars.  
Les parents qui accompagnent l'école doivent tous avoir l'agrément Education Nationale (les dates de passation sont sur le blog de l'école).
- Jeux d'opposition : pour les élèves du cycle 2 et les élèves Sésame qui font l'EPS avec les élèves du cycle 2. Une rencontre USEP à la fin de cycle d'apprentissage aura lieu au gymnase Labrunie à la Roche sur Foron le 7 décembre (environ une centaine d'enfants). L'école aura besoin de parents accompagnateurs pour encadrer les ateliers.
- Participation de toute l'école à un rallye documentaire sur le monde animal organisé par la médiathèque de Bonneville : chaque cycle doit lire 4 documentaires sur le thème des dinosaures pour le cycle 2 et sur le thème de l'histoire de la vie pour le cycle 3 afin de voter et d'élire le documentaire préféré. Puis chaque classe participante devra réaliser une ou plusieurs œuvres collectives qui seront présentées dans le cadre d'une exposition à la médiathèque au mois de juin 2019. Une visite sera prévue à la médiathèque pour visiter cette exposition avec les 4 classes.  
Dans le cadre de ce rallye, l'école souhaiterait recevoir un des illustrateurs : Martin Desbat qui pourrait passer une journée entière à l'école mi janvier. L'école aurait besoin du financement de l'APE pour accueillir cet auteur (environ 400 euros).
  - Rencontre avec Aline Jayr illustratrice pour l'association Karya : vendredi 16 novembre. Elle illustrera devant tous les enfants et avec les plus grands elle leur parlera de la création du livre de Dharma. Cette illustratrice interviendra également pendant le week-end népalais organisé par l'Association Karya les 17 et 18 novembre à Thyez. Le programme est téléchargeable sur le blog.
  - Echange prévu avec les résidents de la maison de retraite Andrevetan au mois de mars et pour la fin de l'année plutôt sur le thème de la musique (Carnaval puis chant/et flûte). Le projet est à affiner avec l'animatrice.
  - Le concert des classes chantantes auquel participera toutes les classes de l'école est prévu le vendredi 14 juin à Bonneville.

## 5/ Travaux, équipements, sécurité :

### **Travaux :**

Les travaux de l'agrandissement de l'école avancent comme prévu ; quelques nuisances sonores mais cela reste très supportable.

La salle des fêtes étant également en travaux, les séances d'EPS se feront exceptionnellement en extérieur cette semaine.

## **Equipements :**

Les classes de CE2/CM1 et CM1/CM2 vont s'équiper de manuels numériques interactifs en français et en mathématiques. Ces manuels permettent une manipulation collective directement sur le TBI ou un entraînement individuel sur les ordinateurs ou les tablettes. Ce matériel peut être utilisé lors des séances d'aide personnalisée.

## **Sécurité :**

Il serait souhaitable qu'un chemin piétonnier soit tracé sur le parking pour le trajet à pied des élèves qui arrivent par le bus et qui traversent le parking ; en effet en cas de pluie et l'hiver l'accès direct dans la cour par le terrain en herbe est impraticable et les élèves doivent emprunter le parking. Ils ne sont pas très attentifs et de nombreuses voitures circulent à cette heure-là. Mme Villard la directrice de l'IME propose de prêter d'autres dalles si besoin.

Un exercice d'évacuation incendie a été réalisé le 25/09 conformément à la demande institutionnelle. Tous les élèves étaient regroupés vers le grand portail en 1 minute et 50 secondes y compris la classe Sésame. Les élèves sont sortis dans le calme.

M.Caroubier, pompier professionnel a gentiment accepté d'assister à cet exercice afin de superviser l'activité puis de donner des conseils aux enseignants et de répondre aux questions des enfants après l'exercice. Il a également fait remarquer quelques manques concernant la sécurité : des gilets jaunes pour les enseignants, les porte-coupe feu endommagés à l'étage et le déplacement de l'extincteur de l'ancienne entrée dans l'aquarium (désormais entrée de l'école).

Un exercice de confinement a également été réalisé le 16/10 : les élèves ont bien suivi les consignes ; chez les plus jeunes élèves le silence est difficile à obtenir. Quelques détails ont été revus par les enseignants : fermeture de l'aquarium, coupure de la lumière (2 points lumineux) dans la classe de M.Portes, changement du signal d'alerte (3 coups longs au lieu d'un seul).

Au mois de novembre, un autre exercice de confinement aura lieu selon un scénario imposé par l'Inspection Académique : un camion citerne s'est renversé à proximité de l'école. Le véhicule ne fuit pas mais les secours doivent procéder au dépotage de la citerne.

## **8/ Les questions des parents :**

### **Rythme scolaire.**

#### **Pourriez-vous nous faire un retour sur les nouveaux horaires de l'école?**

La coupure du mercredi est très appréciable. Le temps long du matin pour les apprentissages mathématiques/français est très satisfaisant pour les enseignants.

Malgré un horaire tôt le matin, il n'y a pas de retardataires. Les élèves qui prennent le car ne sont pas non plus en retard car ils sont les premiers à être desservis et les parents ayant des enfants encore à l'école maternelle s'y retrouvent en fin de journée car le temps d'attente est réduit.

### **Temps de récréation**

**Le temps de récréation est désormais de 15 min, est-ce que les enfants ont le temps de profiter de ce temps libre ? Des parents se demandent si ce temps de 15 min suffira pour l'hiver ? (s'habiller et se déshabiller va prendre un peu de temps et sortir dehors est très important)**

15 minutes est le temps institutionnel par demi journée d'enseignement.

Les élèves conservent des jeux de cour préparés par les délégués, ils ont une grande surface également ce qui est déjà en soit un luxe ; en hiver peut-être n'auront-ils que le temps de prendre l'air ? A voir mais c'est le lot de toutes les écoles.....L'école n'a pas de sonnerie, l'heure de la récréation n'est pas figée, les enseignants tiennent compte de la réalité, des besoins des élèves.

### **Temps d'enseignement durant l'après-midi :**

**Les élèves ont désormais des temps d'enseignement d'une demi-heure les après-midis dans certaines matières, comme l'histoire-géographie par exemple.**

**Cela me semble court si l'on prend en compte la mise en place des élèves en début de séance, l'entrée en matière, etc.**

**Quel retour ont les enseignants concernés ?** Certains après-midis sont plus concentrés que d'autres.

**Si ce temps court semble moins favorable pour les apprentissages, des changements dans le planning sont-ils envisagés ?** Non.

L'organisation des apprentissages est interne à l'école, à l'équipe enseignante qui répartit les matières et les quotités horaires sur la semaine voire l'année. Ce système d'échange de service est très intéressant et très bénéfique pour les élèves qui voient des pratiques pédagogiques différentes ; de plus ils sont assurés d'avoir tous les apprentissages dans leur scolarité ce qui n'est pas forcément le cas lorsque l'enseignant reste dans sa classe ayant toujours plus ou moins des maths ou du français à finir l'après-midi... Les élèves de CM2 sont ainsi très bien préparés pour le collège.

Le temps d'apprentissage d'une durée de 3 heures et 30 minutes le matin pour les mathématiques et le français est très satisfaisant et le volume horaire de l'après-midi suffisant pour les autres matières. Le temps de mise en place est très rapide puisque ce sont les enseignants qui se déplacent, les élèves restant dans leur classe de référence.

### **Les enfants perdent des points, mais ils n'en gagnent pas. Quid de la valorisation?**

Tout ne peut pas toujours être en permanence valorisé : vivre ensemble est une compétence importante de l'école, la socialisation étant une compétence fondamentale de la 1ère année de maternelle. Or nous sommes à l'école élémentaire et sauf cas particulier pathologique l'élève ne va pas être félicité parce qu'il respecte les règles de vie de la classe ou de l'école, cela fait partie de la façon de vivre ensemble à l'école.

Ils prennent conscience de leur faute avec les points qui s'en vont et les retrouvent très rapidement après une petite sanction d'une récréation pendant laquelle ils ne jouent pas et récupèrent leurs points. Les élèves n'ont pas l'air traumatisés par ce système de points. Ils sont justement autonomes par rapport à leur conduite.

Ce système existe depuis longtemps à l'école, créé par les élèves eux-mêmes sans que cela ait posé de problème jusqu'à présent.

Les élèves sont valorisés sur leurs compétences scolaires.

### **Les sanctions semblent parfois non adaptées à la faute. Les enseignants sont-ils d'accord, pensent-ils les adapter? Que se passe-t-il en cas de désaccord avec la sanction?**

Les enseignants n'ont pas de retour par rapport à cela. Ils ne gèrent pas le système de points. Ce sont les élèves eux-mêmes qui votent le nombre de points pour une faute non connue en conseil le vendredi. Grâce aux annonces que les élèves peuvent faire le problème est différé et en général réglé avant le conseil du vendredi.

Peut-être les parents peuvent-ils apprendre à leurs enfants à relativiser, à leur expliquer que l'on vit parfois une certaine forme d'injustice et les aider à se souvenir de ce qu'ils ont fait de bien et non pas seulement se focaliser sur une mauvaise action de la journée.

Séance levée à 20h50.

Prochain Conseil jeudi 21 mars 2019

Le président de séance

Mme TISSOT Valérie

Le secrétaire

Mme VAILLY Sandrine